



Prix Pour les droits des femmes du Québec

Huitième année

13 novembre 2021

Maître Christiane Pelchat, bonjour, merci d'avoir accepté le prix PDF Québec 2021.

Avant d'être une femme politique, vous êtes avant tout UNE FEMME, une femme de conviction.

Je vous ai d'abord lue à travers l'avis du Conseil du statut de la femme puis vue et entendue lors du colloque organisé au mois de mai de l'année 2010 par le Collectif citoyen pour l'égalité et la laïcité (CCIEL) dirigé par Djamila Benhabib et c'est là que j'ai connu notre amie commune Diane Guilbault, nous étions toutes les deux membres fondatrices de ce collectif ainsi que Louise Mailloux.

Vous avez eu un parcours fascinant et atypique. Vous étiez la plus jeune femme députée de l'Assemblée nationale.

Votre parcours s'articule autour de la justice sociale mais toujours orienté vers tout ce qui touche aux femmes : l'équité salariale, l'égalité en droits entre les femmes et les hommes, la parité dans les postes décisionnels et bien sûr, la laïcité.

Vous avez été une députée bien éloignée du conventionnel, toujours animée par une rébellion saine et juste que toute femme éprise de liberté porte en elle.

Les Québécoises découvrent en vous une très grande alliée dès votre nomination en septembre 2006 au Conseil du statut de la femme et nous aurions aimé voir votre mandat se prolonger encore.

Aussitôt nommée, vous donnez le ton en empruntant une voie qui va en surprendre beaucoup. Vous soulignez que les droits des femmes à l'égalité et à la dignité sont non négociables. Pas de parcimonie lorsqu'il s'agit des droits des femmes.

Dans l'avis « *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse* » publié en septembre 2007, vous donnez le ton juste en demandant au gouvernement d'amender la Charte des droits et des libertés de la personne pour y consacrer le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et y insérer un article analogue à l'article 28 de la Charte canadienne où il soit clairement affirmé ceci : *l'égalité entre les femmes et les hommes ne saurait être compromise au nom, notamment, de la liberté de religion.*

Pour vous, prendre sa place, c'est défendre les droits des femmes à leur dignité.

Vous avez, à travers vos convictions, votre travail méthodique et fortement documenté, désarmé vos adversaires et laissé perplexes vos partisans. Vous n'êtes pas une femme de la politique, vous êtes une femme politique.

Vous ne craignez pas de mettre les mots justes sur les maux qui réduisent les droits des femmes.

Alors qu'à l'unisson les vertus du multiculturalisme sont acclamées, vous répondez par un avis du CSF en déclarant fermement « *Un Québec respectueux de l'égalité femmes-hommes ne peut défendre la laïcité ouverte* ». Et vous allez en faire la démonstration tout au long de cet avis publié en 2011 : « *Affirmer la laïcité, un pas de plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes* ».

Vous avez gardé en mémoire cette phrase de M. Robert Bourassa, alors Premier ministre du Québec : « *Un droit individuel peut trouver sa limite dans le droit collectif* » et c'est ainsi que vous prouvez les limites du rapport Bouchard-Taylor, lequel se situe bien loin des perspectives démocratiques collectives de la société québécoise qui a déconfessionnalisé son système éducatif et ses institutions.

Vous soulignez que votre combat pour la laïcité et pour la dignité des femmes n'a pas favorisé votre carrière et nous vous croyons. C'est le triste constat que nous faisons aujourd'hui, hélas !

Cela ne vous a pas découragée et nous non plus. C'est pourquoi vous avez accepté de continuer de défendre nos convictions communes en Cour d'appel en soutenant que la laïcité de l'État est un élément constitutif essentiel pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il ne peut y avoir d'égalité entre les femmes et les hommes sans une nette séparation entre l'État et la religion.

Sous votre conduite, le Conseil du statut de la femme a défendu la Loi sur la sécurité économique des femmes, un système de santé spécifique à leur situation de femmes. Le Conseil du statut de la femme s'est opposé tout autant à l'hypersexualisation des adolescentes et aux stéréotypes qu'à la polygamie sans oublier les violences faites aux les femmes. Tout un programme !

Votre engagement pour les femmes va au-delà de nos frontières pour traverser l'Afrique en passant par l'Amérique latine.

Et aujourd'hui, vous vous trouvez dans un tout autre domaine : vous dirigez le plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec « Réseau Environnement » cet organisme propose des solutions innovantes pour une économie verte. Et nous en avons bien besoin car il nous faut à tout prix préserver notre planète. Un nouveau combat et pas des moindres

Nous vous souhaitons un franc du succès.

Merci de tout cœur, Christiane.

Leila Lesbet,

Présidente de : *Pour les droites des femmes du Québec.*

Samedi, le 13 novembre 2021